

<http://www.snetap-fsu.fr/Matignon-attentif-aux-problematiques-de-l-Enseignement-Agricole.html>



LE SNETAP-FSU RENCONTRE LES CONSEILLER.ERES DU PREMIER
MINISTRE

Matignon attentif aux problématiques de l'Enseignement Agricole

- Nos Actions - Les Communiqués -



Date de mise en ligne : vendredi 20 avril 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Après sa rencontre avec le Ministre de l'Agriculture, le Snetap-[FSU](#) était reçu le 12 avril dernier par les Conseillers à l'Éducation et à l'Agriculture du Premier Ministre. Un rendez-vous important compte tenu des réformes en cours et de leur impact pour l'Enseignement Agricole.

Avant d'aborder les sujets de fond, la délégation du Snetap-[FSU](#) a donc d'abord rappelé le contexte qui l'avait poussé à demander ce rendez-vous avec les services d'Edouard Philippe, à savoir de nombreux projets de réformes structurantes impactant l'Enseignement Agricole et l'absence de réponse de notre Ministre de tutelle aux demandes d'audience syndicale, pendant près de 9 mois.

Parmi ces réformes, celles du système éducatif et de la formation professionnelle sont particulièrement inquiétantes pour nos élèves, étudiant.es, apprenti.es et stagiaires mais aussi pour nos établissements et leurs équipes éducatives. Un sentiment d'autant plus grand que le Ministère de l'Agriculture n'affiche aucune ambition pour sauvegarder à minima nos spécificités et reste à la remorque des Ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur ou encore du Travail.

Sur **la formation professionnelle et l'apprentissage**, Mme Reynier, Conseillère à l'Éducation, a assuré entendre nos inquiétudes sur les risques qui pèsent sur les CFAA publics et sur les formations. Pour elle, si les référentiels de diplômes sont renvoyés pour partie aux branches professionnelles, le diplôme reste national (« l'essentiel c'est que le règlement national de l'examen soit maintenu »), l'État garde la main et garantit le maintien des grandes orientations dans les contenus de formation, comme par exemple la nécessité d'une transition écologique.

Sur le financement, elle assure que l'opérateur "France compétences" ne sera pas un simple guichet mais un régulateur et aura des prérogatives pour harmoniser et répartir les moyens. De plus les [Régions](#) garderont une enveloppe qui leur permettra de maintenir une politique de soutien spécifique à certains centres ou filières ... A l'en croire l'agriculture pourrait en faire partie. Quand à la concurrence interne à l'enseignement agricole des MFR sur l'apprentissage public notamment que ne manquera pas de favoriser le projet, elle a laissé ce sujet en suspend.

La Conseillère s'est étonnée des déclarations entendues au [MAAF](#) que nous lui avons relayées. Elle a laconiquement rappelé que ce Ministère fait aussi partie du gouvernement et a donc son mot à dire ... « Nous ne sommes pas dans le marbre. On ne veut pas écrire une loi trop précise, mais laisser la place à une certaine souplesse. Le "process" à mettre en place n'est donc pas arrêté. Il est tout à fait possible que soit abandonné l'idée des [UFA](#) et grands centres régionaux pour revenir aux [CFA](#), sur le modèle agricole ».

Face à nos craintes sur **la réforme du Baccalauréat**, le Cabinet du Premier Ministre s'est voulu rassurant. « Il y a à cette heure des inflexions possibles qui pourraient correspondre aux spécificités de votre bac, notamment sur le modèle des sciences de l'ingénieur, qui pourrait rester à 3 options en Terminale. Ce n'est pas acté mais on recherche la solution dans ce sens. »

Sur **Parcoursup**, « nous avons conscience que le calendrier est très difficile à tenir et qu'il faudra 3 ans pour mettre complètement en place cette réforme ». Pour elle, les attendus sont transparents et doivent être très ouverts. Là encore, elle nous a assuré d'un contrôle de l'État sur les conditions d'admission dans les établissements d'enseignement supérieur. « Cette loi ORE ne doit pas détruire ce qui fonctionnait avant, au contraire nous avons un objectif de 2 fois plus de Masters et 3 fois plus de doctorants. »

Le Snetap-FSU a abordé également un certain nombre de **questions statutaires** dont celles des personnels de direction (point sur lequel le Cabinet entend porter une attention particulière), de la classe exceptionnelle, de l'agrégation dans l'[EAP](#)... Concernant la rémunération des [ACEN](#) ou encore le statut des AESH,... la conseillère considère « qu'au titre de la parité avec l'Éducation Nationale, on ne doit pas en rester là et que cela doit pouvoir être réglé ». A suivre... de près !

Le Snetap-FSU a aussi interrogé Matignon sur l'avenir de **l'enseignement maritime**, en insistant sur sa place et son rôle important dans le système éducatif et de formation.

Enfin le Snetap-FSU a interpellé le Cabinet du 1er Ministre sur **le projet de loi sur l'alimentation** et plus particulièrement sur l'absence de volet enseignement / formation à ce projet de texte législatif. Sur ce point le Cabinet s'est montré plus réticent soulignant que ce projet de loi est issu du « consensus » des États Généraux de l'Alimentation (EGA) et estimant qu'il n'y avait pas de propositions de nature législative à l'issue de l'atelier 13 sur l'enseignement. Et le conseiller à l'agriculture d'ajouter que « tout ne se règle pas par la loi ». Un peu court...

Paris, 20 avril 2018